
**ASSEMBLEE GENERALE
CCI DE REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
JEUDI 16 NOVEMBRE 2023**

Réf : 2023-11-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MAI 2023**

Séance tenue le jeudi 16 novembre 2023 au Campus Formation de la CCI de Vaucluse à Avignon, en présence de Monsieur Matthieu BERILLE, Chef de pôle adjoint Economie, entreprises, emploi et compétences auprès de la DREETS Provence - Alpes - Côte d'Azur, représentant Monsieur le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ETAIENT PRESENTS

Messieurs Philippe RENAUDI, Président de la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, Daniel MARGOT, Frédéric CAVALLINO, Jean-Luc CHAUVIN, Basil GERTIS, Gilbert MARCELLI, Stéphane PAGLIA, Jean-Pierre SAVARINO, vice-présidents, Jean-Daniel BEURNIER, trésorier, Catherine PANATTONI trésorière adjointe, membres du Bureau.

Mmes, MM, Stéphane ABRACHY, Laurent AMAR, Régis BOUCHACOURT, Bernadette BRES REBOUL, Sabine CASALI, Dominique DAMIANO, Delphine DEFRANCE, Bruno DELORME, Alexandra FARNOS, Fabienne FERREN, Elodie GARCIA, Philippe GUENOUN, Mireille KENNEL, Martine MARTINON, Gérard MOLINES, Joël POTIER, Nicole RICHARD-VERSPIEREN.

ETAIENT REPRESENTES

Madame Véronique MAUREL-HYPPOLITE, secrétaire, membre du Bureau.

Mmes, MM, Jean-Michel ABEILLE, Christophe BAILLE, Christine BORD LE TALLEC, Laure CARLADOUS, Karim DRIOUCHE, Stéphane GRECH, Michèle HOELLARD, Corinne INNESTI, Laurent LACHKAR, Patricia LASSAULT POCREAU, Didier LONG, Bernard MARTY, Sandrine MOTTE, Caroline NADDEO, Claudine REBUFFEL.

ETAIENT EXCUSES

Mmes, MM, Christine BAZE, Julie DAVICO-PAHIN, Fabienne GASTAUD, Vincent GAYMARD, Roland GOMEZ, Emma IHDENE, Elisabeth LIZZANI, Cédric MESSINA, Patrick MOULARD, Laurence PAGANINI, Nadège PASTORELLI, Sylvie PLUNIAN, Frédéric RONAL, Frédéric RUEL, Frédéric SOULIÉ, Frédéric SUHAS.

**SOIT 43 MEMBRES TITULAIRES PRESENTS OU REPRESENTES SUR LES 59
MEMBRES EN EXERCICE COMPOSANT LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR**

Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer

L'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur, réunie ce jour, sous la présidence de Philippe RENAUDI, examine le projet de délibération, **relatif à validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 mai 2023.**

Conformément à l'article 34 du règlement intérieur, chaque séance d'Assemblée Générale donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal retraçant les débats, les interventions, les votes et le déroulement de la séance.

Le projet de procès-verbal est adressé par voie postale ou par voie dématérialisée aux membres élus, membres associés, au préfet de région avant l'adoption par l'assemblée générale suivante. Il peut, le cas échéant, être communiqué aux conseillers techniques et aux personnes qui ont été invitées.

Le projet de PV de l'Assemblée Générale du 25 mai 2023 est soumis à l'approbation des membres de l'Assemblée Générale.

L'intégralité du procès-verbal a été transmis aux membres titulaires en annexe dans le message de convocation.

Le Président Philippe RENAUDI propose aux membres titulaires de l'Assemblée Générale de valider le projet de PV de l'Assemblée Générale du 25 mai 2023.

Il est procédé à un vote par scrutin public à main levée :

Contre (0), abstention (0), pour (43)

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 mai 2023 est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Président de la Chambre
de Commerce et d'industrie de région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Philippe RENAUDI